

C'est aux grévistes de décider de leur mouvement !

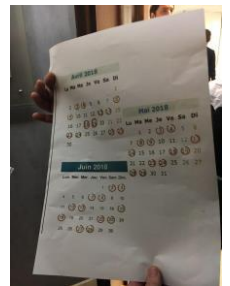
Les quatre fédérations cheminotes viennent de se rencontrer ; elles font le même constat « *que le gouvernement n'a aucune volonté de négocier et qu'il prend la responsabilité d'un conflit dur* ». Elles ont également confirmé les revendications unitaires construites et portées auprès des cheminotes et cheminots ces derniers jours.

Ce qui est affirmé, depuis le 15 mars à 20 heures, par les radios et les télévisions est faux :

La fédération SUD-Rail s'inscrit dans la grève dès le 3 Avril mais pas sur le calendrier de grèves proposées par la CGT – UNSA – CFDT sur 3 mois.

La fédération SUD-Rail ne propose pas une grille de loto comme plan de bataille.

Une nouvelle interfédérale est déjà prévue mercredi prochain – le 21 mars - pour évoquer les modalités du préavis de grève.



La fédération SUD-Rail s'y rendra et réaffirmera son mandat :

Le dépôt d'un préavis de grève reconductible par période de 24 heures organisée en Assemblées Générales à partir du 3 avril.

Pour SUD-Rail le rôle des fédérations est de gagner par la construction du rapport de forces entamée depuis les annonces gouvernementales le retrait de ce pacte ferroviaire.

La fédération des syndicats SUD-Rail appelle les cheminots et cheminots à participer encore plus massivement le 22 mars à la manifestation nationale !

Dès demain, nous allons imposer l'unité syndicale dans l'action et sur le terrain.

Le 15 mars 2018 à 21h00